

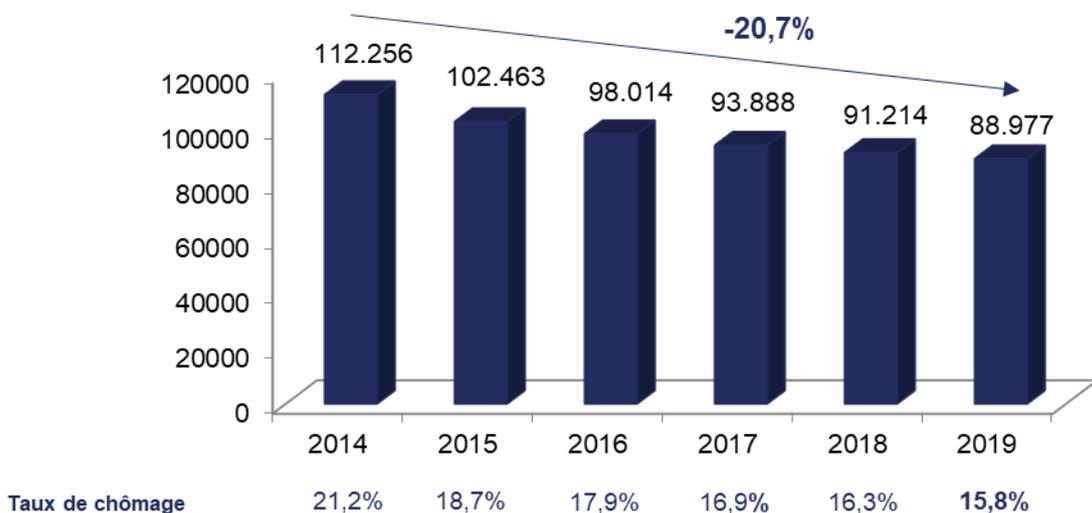
## 5 ans de baisse du chômage en Région bruxelloise

Entre 2014 et 2019, le nombre de chercheurs d'emploi bruxellois a diminué de 20,7%

**Fin octobre, Bruxelles compte 88.977 chercheurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,8%. Ce taux est au plus bas pour un mois d'octobre depuis 1992.**

**Cette 60<sup>ème</sup> baisse successive du chômage correspond à une diminution de 2.237 personnes par rapport à 2018 (-2,5%). Depuis 2014, cela représente une baisse de 20,7%, soit 23 279 personnes.**

### Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'octobre



Source : Actiris, view.brussels

### Évolution du taux de chômage

Fin octobre 2019, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,8% (15,2 % pour les hommes et 16,5% pour les femmes). En octobre 2018, le taux de chômage s'établissait à 16,3%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l'année précédente (+1,2% pour l'ensemble de la Belgique).

## Évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin octobre 2019, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 88.977 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une diminution de 2.237 personnes par rapport à l'année précédente (-2,5%).

On compte au cours du mois d'octobre 11.602 entrées dans le chômage (8.424 réinscriptions et 3.178 nouvelles inscriptions) contre 11.931 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 329 personnes (-0,4%).

Les principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale sont fournies dans le tableau suivant à titre indicatif.

**Tableau 1 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage en Région de Bruxelles-Capitale – octobre 2019**

	octobre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)	88.977	100,0%	-329	-0,4%	-2.237	-2,5%
Catégorie						
DEDA <sup>1</sup>	56.298	63,3%	-1.515	-2,6%	-5.088	-8,3%
Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.912	6,6%	210	3,7%	562	10,5%
Autres DEI	26.767	30,1%	976	3,8%	2.289	9,4%
Sexe						
Hommes	45.792	51,5%	-90	-0,2%	-1.059	-2,3%
Femmes	43.185	48,5%	-239	-0,6%	-1.178	-2,7%
Age						
- 25 ans	9.574	10,8%	312	3,4%	-248	-2,5%
25 - 49 ans	55.428	62,3%	-529	-0,9%	-2.556	-4,4%
50 ans + <sup>2</sup>	23.975	26,9%	-112	-0,5%	567	2,4%
Durée d'inoccupation						
- 1 an	34.065	38,3%	294	0,9%	87	0,3%
1 - 2 ans	12.299	13,8%	71	0,6%	-868	-6,6%
2 ans +	42.613	47,9%	-694	-1,6%	-1.456	-3,3%
Niveau d'études						
Faible <sup>3</sup>	55.046	61,9%	-79	-0,1%	-3.424	-5,9%
Moyen	18.958	21,3%	-34	-0,2%	-359	-1,9%
Élevé	14.973	16,8%	-216	-1,4%	1.546	11,5%
Usagers du CPAS	12.214	13,7%	333	2,8%	-199	-1,6%
Taux de chômage						
Total	15,82		-0,06		-0,43	
Hommes	15,22		-0,03		-0,10	
Femmes	16,52		-0,09		-0,85	

Source : Actiris

On dénombre en Région bruxelloise 56.298 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.912 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 26.767 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 88.977 DEI inscrits en octobre 2019,

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> La variation annuelle atypique pour les CE âgés de 50 et + s'explique par le changement de législation pour les chômeurs âgés de 60 ans et +. En effet, ces derniers doivent rester disponibles plus longtemps sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'accroître leur nombre.

<sup>3</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

12.214 CE sont usagers du CPAS (soit 13,7% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 9.574 jeunes DEI, 1.951 sont usagers du CPAS, soit 20,4%.

On constate une diminution de -8,3% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+562 unités, +10,5%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté de 9,4% sur une base annuelle.

**Tableau 2 : Principales caractéristiques et évolutions du chômage des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale – octobre 2019**

		octobre 2019	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
DEI < 25 ans		9.574	100,0%	312	3,4%	-248	-2,5%
Catégorie	DEDA	2.010	21,0%	-29	-1,4%	-484	-19,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	4.357	45,5%	180	4,3%	219	5,3%
	Autres DEI	3.207	33,5%	161	5,3%	17	0,5%
Sexe	Hommes	5.181	54,1%	244	4,9%	-47	-0,9%
	Femmes	4.393	45,9%	68	1,6%	-201	-4,4%
Durée d'inoccupation	- 1 an	7.027	73,4%	253	3,7%	9	0,1%
	1 - 2 ans	1.462	15,3%	53	3,8%	-195	-11,8%
	2 ans +	1.085	11,3%	6	0,6%	-62	-5,4%
Niveau d'études	Faible	4.596	48,0%	138	3,1%	-317	-6,5%
	Moyen	3.975	41,5%	168	4,4%	28	0,7%
	Élevé	1.003	10,5%	6	0,6%	41	4,3%
Usagers du CPAS		1.951	20,4%	116	6,3%	-19	-1,0%

Source : Actiris

On compte 9.574 chercheurs d'emploi de moins de 25 ans. Sur une base mensuelle, on relève une augmentation du nombre de jeunes chercheurs d'emploi de 312 unités (+3,4%). Sur une base annuelle, on observe une diminution du chômage des jeunes (-248 DEI, soit -2,5%) par rapport au mois d'octobre 2018. Le taux de chômage des jeunes est néanmoins passé sur un an de 25,6% en octobre 2018 à 26,2% en octobre 2019, et affiche donc une augmentation de 0,6 point par rapport à l'année dernière.

## Évolution des offres d'emploi

Au cours du mois d'octobre 2019, Actiris a reçu un total de 27.419 offres d'emploi. Il s'agit du nombre global d'offres d'emploi reçues comprenant, outre les offres reçues directement par Actiris, les offres reçues par l'intermédiaire du Forem et du VDAB dans le cadre de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, mais également les offres reçues par l'intermédiaire de sites partenaires. Le nombre d'offres concernant des postes de travail situés en Région bruxelloise s'élève à 8.078.

**Total des offres d'emploi reçues par Actiris en octobre 2019 :**  
**27.419**



REPRISE DE BASE DE DONNEES EXTERNES

Durant le mois d'octobre 2019, Actiris a reçu directement 3.007 offres d'emploi. Ceci correspond à une diminution de 798 unités par rapport aux offres d'emploi reçues l'année précédente au cours du même mois. On comptabilise par ailleurs 1.465 offres d'emploi satisfaites au cours de ce mois, ce qui correspond à une diminution de 580 unités par rapport à l'année passée. Enfin, en octobre 2019, Actiris a traité 883 offres « Select Actiris » (c'est-à-dire confiées en présélection et prérecrutement gratuits à Actiris), ce qui correspond à une baisse de 42,1% par rapport à l'année passée.

### Pour plus d'infos :

Anaïs Sorée  
0485 13 49 50  
[asoree@actiris.be](mailto:asoree@actiris.be)

Jan Gatz  
0479 40 75 68  
[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

### Concernant Actiris

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : [www.actiris.be](http://www.actiris.be)